

EDITO

«BIENVENUE EN FRANCE!» Tel est le slogan d'une affiche du Secrétariat au Tourisme qui a recouvert les murs de France cet été.

Joli slogan qui, à sa manière, voudrait exprimer, le temps d'un été, une trêve avant la rentrée sociale.

«OUI A UN CONSENSUS ANTIRACISTE LE PLUS LARGE.» Tel semble être le fin mot de la très remarquée prestation d'Harlem DESIR, conforté par les résultats des sondages, le temps d'une «HEURE DE VERITE», avant la rentrée sociale.

Alors, tout est bien dans le meilleur des mondes ?

Certainement, si ce n'est toutefois cette... réalité quotidienne des communautés issues de l'immigration :

- difficultés insurmontables dues au tracasseries imposées par le VISA d'entrée en France (y compris pour certains résidents). Et les conséquences de ces tracasseries se feront sentir dans quelques semaines lorsque les congés arriveront à leur terme ;
- les EXPULSIONS, elles, ne connaissent pas de trêve, et les mois de juillet, août et septembre n'échappent pas à la règle (voir p. 2). Et qu'on ne s'y trompe pas, ce sont aussi et même surtout des «ayants droit» (jeunes, conjoints...) mis dans des situations de «clandestins» qui sont les principales victimes de ces expulsions ;
- enfin, les AGRESSIONS et les ASSASSINATS à caractère raciste qui ont connu un regain, cet été, avec l'apparition de ce phénomène «SKINHEADS», ces émules de l'idéologie de l'extrême-droite (et alimenté par elle, n'en déplaise à M. J.-M. Le Pen) : Châteauroux, Nice, Perpignan, Paris...

Ce tableau, malheureusement bien sombre aux yeux de certains, n'en demeure pas moins la réalité crue et amère. Une réalité qu'il ne faut pas passer sous silence, à aucun prix ni à aucun moment. Et encore moins dans un contexte de pré-élection. Certes, nous disons, et avons toujours dit, OUI à un CONSENSUS ANTIRACISTE sur une question telle que l'immigration parce que question de société avant tout. Comme l'école, le chômage, la santé ou les libertés, l'immigration, par-delà les clivages partidaires et électoralistes, concerne toute la société. Donc oui au consensus anti-raciste mais qui ne passerait pas sous silence des aspects aussi fondamentaux que le droit de vivre en France, en toute sécurité, avec les garanties que tout un chacun, tout citoyen, tout résident est en droit d'attendre.

S O M M A I R E

☐ ACTUALITE

☐ ANGERS :

- Les Associations se mobilisent.
- Lettre de Loufti DJERBI

☐ VIE ASSOCIATIVE

☐ E.M.A.F.

☐ INFOS ASSOCIATIVES

☐ INFOS - AGENDAS

COORDINATION NATIONALE
POUR LA PREPARATION DES
"ETATS GENERAUX DE LA CITOYENNETE"

REUNION A PARIS
les 11 et 12 octobre 1987

Rendez-vous samedi à 9 h
46, rue de Montreuil - 75011 PARIS

□ ANGERS :

CONTRE LES EXPULSIONS, LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT

● Yahya est un jeune marocain, père de quatre enfants. Il a été expulsé le 29 juillet dernier.

● Loutfi, jeune tunisien, en France depuis l'âge de 2 ans, se retrouve aujourd'hui dans la clandestinité pour éviter l'expulsion (voir ci-dessous).

Tous deux sont issus de familles anciennement installées en France (1966 pour l'une et 1970 pour l'autre). Pourtant, la Commission d'expulsion (du 10 mars 1987) qui a statué sur leur cas, ne semble pas avoir tenu compte de ces éléments : attaches familiales, ancienneté de séjour...

Nous voici donc, non seulement face à cette fameuse situation, tant contestée, de "double peine" qui découle de la loi Pasqua-Pandraud du 9 septembre, qui plus est appliquée de manière rétroactive.

Telle est donc la situation, fort heureusement connue, de ces deux jeunes d'Angers (mais combien d'autres en France dans leur cas ?). "Heureusement" connu parce qu'à Angers existe un "Collectif pour le Droit au Séjour" très actif et qui, malgré la période de vacances, a réussi à mobiliser l'opinion sur le cas de ces jeunes.

De nombreuses démarches ont été faites auprès des responsables régionaux et des pouvoirs publics. Des pétitions circulent.

Ce Collectif se compose actuellement de l'AMF, l'APTIRA, l'UNEM, le MAN, la LDH, le PSU, la LCR, la CFDT, Artisans du Monde, la CIMADE, mais aussi d'avocats et d'individus.

Tous les mardis, le Collectif organise une Manifestation-Rassemblement devant la Préfecture d'Angers.

Les Organisations qui composent ce Collectif pensent qu'il est « important et nécessaire que la presse nationale se fasse l'écho de la situation à Angers dont la valeur de test n'est plus à prouver ». Les organisations se disent « déterminées à poursuivre leur action le temps que cette loi (9 septembre) sera appliquée ».

Pour tous contacts : AMF (Angers).
35, rue Saint-Exupéry - 49100 ANGERS
Tél. : 41.86.01.71

« ET ME VOILA CLANDESTIN »

« Triste anniversaire que celui de ma libération à mi-peine grâce à ma bonne conduite et à mes efforts de réhabilitation. Une volonté née en prison, une aide efficace à la réinsertion m'avaient redonné l'espoir... Monsieur le Préfet en a décidé autrement, je serai expulsé ou clandestin. »

Condamné à 26 mois de prison, on m'a remis en liberté conditionnelle au bout de 13 mois en août 1986 : contrairement à ce que certains pensent, cette mesure se mérite et se gagne, cela suppose, bien sûr, un séjour en prison irréprochable, cela suppose surtout que soient connus et reconnus une volonté de réinsertion et les moyens mis en œuvre : cours, examens, participation à la vie collective en prison. Tout ceci est consigné dans le rapport remis par l'administration pénitentiaire au juge d'application des peines lors de ma sortie. Ce rapport me semblait assez élogieux et constituait un encouragement à ce que je voulais réussir. Une administration m'a tendu la perche... une autre administration a décidé de me casser.

Qui pouvait prévoir qu'une loi sur les expulsions, votée quelques mois plus tard (avec effet rétroactif !) allait balayer tous ces espoirs ? Qui pouvait prévoir, au-delà de la loi, plus ou moins appliquée en France, l'obstination de la Préfecture du Maine-et-Loire à poursuivre, à tracasser, à traquer deux hommes, leurs proches, leurs familles avec un acharnement qui relève du règlement de compte ?

Quel compte ? Pourquoi nous avoir choisis Yahya et moi ? Deux victimes émissaires prises au hasard parmi tant d'autres qui correspondaient mieux que nous aux fameux critères de la fameuse loi.

Je refuse de quitter la France ; je ne sais pas, ou plutôt je ne sais plus où est ma patrie, mais ce dont je suis sûr, c'est que j'ai vécu 21 ans en France ; je n'ai pas choisi cette terre, je n'ai même pas suivi, on m'y a amené...

Pur produit de l'éducation française, dès l'école maternelle, j'ai partagé les jeux des enfants de ce pays et à l'école publique, j'ai appris, au fil des temps, mes droits de citoyen... Seul, celui d'entrer en prison m'a vraiment été reconnu (je reconnais l'avoir mérité). Le droit de vote ? Même pas dans ma ville... Le droit au travail ? Pas n'importe où, en tout cas pas dans la fonction publique. On me conteste actuellement le seul droit qui me semblait inaliénable : celui de respirer et de vivre sur le sol que j'ai toujours foulé, sur la terre où j'aimerais maintenant fixer mes racines.

Après m'avoir choisi, après avoir donné son avis favorable, Monsieur le Préfet a le bonheur de devoir exécuter l'arrêté d'expulsion... Cette expulsion, je la refuse, j'ai dû me résoudre à la clandestinité.

Heureusement entouré, matériellement et psychologiquement par des personnes qui, comme moi, trouvent la situation invraisemblable, je peux continuer à survivre dans mon pays. J'échappe ainsi à l'inévitable : en "cavale", seul et traqué, clandestin... tout le chemin parcouru, tous

les efforts ne servaient plus à rien, j'étais à nouveau condamné à la délinquance. Mais, qu'on se rassure, je ne troublerai pas plus l'ordre public que je ne l'ai fait depuis ma sortie de prison (dire que je suis récidiviste est un mensonge), la solidarité joue au-delà de mon problème, beaucoup sont atteints dans leur conscience et veulent défendre une cause.

Aujourd'hui quelques-uns sont concernés. Combien demain ? Dix, comme le dit Monsieur le Préfet ? ou cent, ou mille ? Après l'aide au retour, le système du coup de pied au retour s'installe pour les enfants d'immigrés... avec leur famille si possible (comme on vient de le proposer à la femme de Yahya).

Soyons réalistes, jeunes beurs, immigrés, maghrébins, arabes, comment doit-on nous appeler exactement ? Nous avons été victimes du déracinement, nous vivons la ségrégation, l'exclusion, les conditions de vie les moins décentes, quel avenir pour nous et surtout pour nos petits frères... une volonté manifeste nous interdit tout enracinement : allons-nous attendre silencieusement dans nos ghettos que s'organise la DEPORTATION.

Pour l'instant, envers et contre tout, aussi longtemps que j'échapperai à la recherche de la police, je reste et j'observe. La lutte s'organise avec les militants et tous ceux que l'injustice interpelle. Il est encore temps d'agir pour que le bon sens l'emporte sur la haine et le racisme.

Loutfi DJERBI

□ ASSOCIATIONS :

EXPRESSIONS MAGHREBINES AU FEMININ

Expressions Magrébines au Féminin n'est plus seulement une association de jeunes femmes maghrébines en France, c'est aussi et à partir du 27 juin 1987 un centre socio-culturel et documentaire.

C'est un espace de rencontre et de dialogue, ouvert à toutes les formes d'expression qui témoignent d'un vécu enrichi de l'appartenance à une double culture, et qui mettent en valeur le patrimoine et la mémoire féminine maghrébine.

Le centre EMAF offre à tous et à toutes la possibilité de :

- Participer à différentes activités :
 - danse maghrébine et orientale,
 - expression corporelle,
 - gymnastique artistique,
 - théâtre,
 - musique et rythme.

● Assister à des manifestations culturelles et artistiques :

- expositions,
- projections de films,
- théâtre et danse.

● Disposer de :

- permanences juridiques,
- renseignements pour toute démarche administrative.

● Se documenter, s'informer grâce à des revues, livres et divers documents consultables sur place.

● Participer à des débats et échanger des réflexions et des expériences.

C'est en réaffirmant son identité spécifique que l'on peut mieux contribuer à la réalisation d'une véritable société multiculturelle.

EMAF : 29, rue Godefroy Cavaignac, 75011 Paris. Tél. : 43.48.62.37. Métro Voltaire.

AUX LECTEURS,
AUX ASSOCIATIONS,

« CAIF-INFOS »

DOSSIER SPECIAL

« Les Associations issues de l'Immigration en Europe : une réalité incontournable, une coordination à construire. »

Juin 87, 12 p., prix 5 F.

A commander au CAIF.

□ INFOS-ASSOCIATIVES :

● « Du savoir-faire au faire-savoir, ou la communication et les médias au service des associations sanitaires et sociales »

Montpellier, les 23 et 24 septembre 1987.

Ces journées d'études sont organisées à l'initiative des URIOPS Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA).

« Les mutations qui sont intervenues dans l'environnement associatif bousculent les pratiques et interrogent le social qui doit faire la preuve de la légitimité et de l'efficacité de son action. Ce défi, bien entendu, renvoie les associations à elles-mêmes, afin qu'elles soient plus exigeantes sur leurs objectifs, leur projet et les modalités de sa mise en œuvre. Mais dans le même temps ne doivent-elles pas se préoccuper de rendre compte plus largement, d'être présentes dans la vie publique notamment auprès des partenaires institutionnels, des responsables politiques, des entreprises, de l'opinion publique...? »

Sans doute, il existe aujourd'hui un devoir de communiquer. Mais pas à n'importe quelles conditions. Si les responsables d'associations sanitaires et sociales ont acquis les savoir-faire nécessaires à la gestion de leur(s) établissement(s) ou service(s), ils doivent maintenant s'interroger sur le faire savoir.

Avant d'engager cette réflexion les deux URIOPSS organisatrices ont décidé

de faire le point sur les pratiques associatives en matière de communication. Sur la base d'une enquête auprès d'une quarantaine d'associations des deux régions concernées, une étude bilan a été réalisée; les constats et les conclusions qui y sont proposées constituent les premiers éléments de travail pour ces deux journées d'étude. ».

Pour tout renseignement : s'adresser à Isabelle DURANY, URIOPSS Languedoc-Roussillon, 1145, avenue des Moulins 34100 Montpellier. Tél. : 67.52.51.29.

● « Le premier forum national des services aux associations »

Présenter en un même lieu, au même moment, l'ensemble des biens et services que les entreprises ou certaines associations peuvent offrir à l'ensemble des organismes sans but lucratif... Réconcilier l'économie avec l'économie sociale... Faciliter les liens entre les associations et leurs fournisseurs, leurs sponsors ou leurs mécènes; promouvoir leur démarche auprès des élus et des pouvoirs publics, des médias et de l'opinion...

Tels sont les thèmes du Premier Forum organisé conjointement par JURIS ASSOCIATIONS et la Société SA2 : à Paris, Porte de Versailles, les 12 et 13 et 14 novembre 1987.

Pour tout renseignement s'adresser : JURIS ASSOCIATIONS 12, quai André Lassagne 69001 LYON, tél. : 78.27.00.38.

RAPPEL

Une nouvelle rubrique :

Les associations qui souhaitent participer à la réalisation de la nouvelle rubrique :

« Les associations
vues
par elles-mêmes »

(voir CAIF-INFOS juin 87)

doivent le faire savoir assez rapidement (oct., nov., déc. 87 sont déjà réservés).

JANV. 88	☐	JUIN 88	☐
FEVR.	☐	SEPT.	☐
MARS	☐	OCT.	☐
AVRIL	☐	NOV.	☐
MAI	☐	DEC.	☐

«AL-AMAL» (Marseille) COMMUNIQUE

A la suite de leur voyage en Egypte, l'association a programmé de monter le projet : «EGYPTE AU LYCEE ET C.E.S.». Ce projet se déroulera dans les C.E.S. et lycées avec la participation d'égyptologues sous forme de conférence avec projection, expositions, stands et autres.

Cela permettra à de jeunes lycéens de mieux connaître l'Egypte, autrement que par l'enseignement classique.

Pour tous renseignements :

Centre de Culture et d'Information sur le Monde Arabe,

38, bd de Strasbourg, 13003 MARSEILLE

Tél. : 91.50.44.94

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h.

CSF (cours Garibaldi) COMMUNIQUE

Remise à niveau, reconversion : jeunes, adultes, vous avez besoin d'une bonne connaissance en orthographe ou en calcul pour accéder à un stage de formation professionnelle, le cours Garibaldi met ses outils à votre disposition : cours par correspondance, tarifs dégressifs selon ressources, paiement en quatre versements sans frais.

Pour tous renseignements :

CSF : Cours Garibaldi

53, rue Riquet, 75019 Paris

Tél. : 42.41.33.99

CAIF-INFOS

46, rue de Montreuil

75011 PARIS

☎ 43.72.75.85

DIRECTEUR DE

PUBLICATION :

OMORES Thomas

SECRETAIRE DE REDACTION :

DRIDI Mohsen

COMITE DE REDACTION :

MELLOUK Mohamed Taha

BOUAZIZI Abderrazak

SOUCHAYRE Juliette

FERREIRA RIOS Luis Filipe

BEN HAMIDA JELLOUL

PHOTOCOMPOSITION :

AS photocompo

IMPRIMERIE :

EDIT 71

22, rue d'Annam, 75020 Paris

☎ 46.36.89.09

DEPOT LEGAL :

3^e TRIMESTRE 87

ISSN 0981-7484

UGTSF : COLLOQUE

L'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France organise un colloque du 27 au 29 novembre 1987 sur le thème : « Les Immigrés et l'Après-Barrages ».

Pour tous renseignements :

UGTSF

12, rue Rouget de l'Isle, 92110 Clichy

Tél. : 47.39.10.89.

CODE DE LA NATIONALITE

Les organisations signataires de l'appel pour le retrait du projet de réforme du Code de la Nationalité se retrouveront le lundi 7 septembre 1987 à 20 h 30 au siège de la L.D.H.

ASSOCIATION DES «PORTUGAIS UNIS AVEC TOUS» du Val de Montmorency

10 ans déjà... En août, a été célébré le 10^e anniversaire de la reconnaissance officielle de l'association.

Le premier temps fort a eu lieu au mois d'avril (du 11 au 26) avec une exposition d'artisanat portugais, de photos et dessins d'enfants et de jeunes, de séances de théâtre, ainsi que les traditionnels «Soirée de Gala» et le Festival International de Folklore.

Le deuxième temps fort aura lieu en octobre (du 3 au 18) et comprendra :

- L'exposition «Huit siècles de l'histoire du Portugal» cédée par le Banco Pinto Sotto Mayor dans le hall de la mairie d'Eaubonne et qui sera ouverte pendant les horaires d'ouverture de la mairie;
- un colloque sur l'émigration portugaise;
- un concours-photo;
- une course à pieds «Cross du X^e anniversaire».

La clôture des commémorations aura lieu le 18 octobre avec un dîner portugais et une séance de «Fados».

PETITION

Nous soutenons les actions de la Voix de l'Amitié «FETRANI» et de «BLACK FM, FREQUENCE SORCIER» pour la libération d'une fréquence noire-africaine dans le respect de la pluralité et de l'interculturalité.



Avec la participation active des parents qui, dans le cadre du conseil d'école et des cours d'alphabétisation ont assuré les traductions bilingues avec le concours des associations : «Carrefour aux Cultures» et «au Plaisir de Lire».

- Ce conte a été imaginé par un petit groupe d'enfants à partir d'un événement fortuit, mais renouvelé chaque année - la chute d'un petit moineau tombé du nid, recueilli par les enfants dans la cour - et au moyen de marottes suggestives.

- Ces enfants ont rapporté leur histoire dans les autres classes.

- Leur récit a été réécrit par les enseignants en conservant les idées des enfants.

- Le conte a été dit et redit, écouté et réécrit.

- Illustré par les enfants selon différentes techniques d'expression, exploitées dans les classes ou au moyen du découpage.

- Les enfants ainsi motivés ont pu s'exercer, développer leurs aptitudes dans les ateliers de céramique, graphisme, enluminures, peinture, tapisserie, bricolage, bibliothèque ou projection de diapositives, théâtre... dans une démarche «d'éveil» avec comme repère les livres.

Prix : 30 F

ABONNEMENT

(10 numéros par an + envoi = 50 F)

NOM

ASSOCIATION

ADRESSE

DATE

A retourner accompagné du règlement à :
CAIF. 46, rue de Montreuil 75011 Paris